

## Annexe G2. Portfolio : commentaire du référentiel du BTS biotechRP

Il s'agit ici, d'apporter quelques éléments d'éclairage en complément des informations du référentiel du diplôme, plus précisément le deuxième paragraphe de l'annexe V-2, intitulé « **Le portfolio, dossier élaboré durant les périodes de formation en milieu professionnel** » dont les extraits sont représentés en grisé ci-dessous.

*Le portfolio en format numérique est complété au fur et à mesure par l'étudiant ou apprenti, sous la responsabilité du professionnel tuteur de stage (ou du maître d'apprentissage) et du professeur référent de stage.*

→ Le format numérique est prévu pour faciliter la consultation en continu du portfolio par les différents acteurs concernés : l'étudiant qui le complète au fur et à mesure, le professionnel et le professeur référent de stage chargé de l'accompagnement. Il peut se traduire par l'utilisation d'un espace de travail commun RGPD compatible, consultable par les trois parties.

*Le portfolio constitue un recueil d'observations d'activités professionnelles et de ressources lui permettant de formaliser des analyses et une prise de recul dans le but de démontrer qu'il a développé les compétences professionnelles des blocs 1 et 4.*

→ Les activités professionnelles observées correspondent à celles qui sont réalisées par l'étudiant en stage et peuvent également s'étendre aux activités professionnelles observées chez les collaborateurs. Les activités professionnelles relèvent des pôles 1, 2, 3 et 4. Quant aux ressources, elles sont de nature très variée : présentation de la structure, extrait de publications, notice technique, fiche de sécurité, ... Elles permettent d'éclairer les observations effectuées.

Dans un second temps, une partie de ces informations et ressources seront analysées pour montrer que les compétences professionnelles des blocs 1 et 4 ont été développées en stage.

*C'est un outil d'accompagnement de l'étudiant dans sa formation professionnelle, par le professeur référent de l'apprenant et le professionnel tuteur de stage ou maître d'apprentissage.*

→ Il s'agit d'un écrit personnel. La consultation de cet outil par le professionnel et le professeur permet de faciliter le suivi de stage, notamment à l'occasion de temps d'entretien à positionner dans ce cadre.

*Le portfolio est constitué de plusieurs parties :*

- une partie « journal de bord » complétée en continu pendant le stage,
- deux grilles listant les compétences du bloc 1 et du bloc 4,
- une partie analytique mobilisant des situations professionnelles sélectionnées comme représentatives des compétences à développer en bloc 1 et bloc 4.

→ Ces trois parties correspondent au minimum requis pour constituer le portfolio personnel de l'étudiant.

Le journal de bord sert à formaliser les observations effectuées en continu, étayées par des ressources déjà évoquées plus haut. Il est à distinguer du « cahier de laboratoire » auquel il pourra faire référence, par exemple pour rappeler le contexte de certaines activités effectuées ou encore pour formaliser une réflexion ou une analyse qui irait au-delà du contenu habituel du cahier de laboratoire.

Les deux grilles listant les compétences du bloc 1 et 4 permettent de les rendre bien lisibles, en vue des analyses à présenter en troisième partie. Il est possible d'enrichir cette deuxième partie par un ou plusieurs auto positionnements vis-à-vis des savoir-faire à développer.

La partie analytique doit permettre à l'étudiant d'expliquer de façon très concrète de quelle manière la mise en œuvre de certaines activités professionnelles lui a permis de développer un nombre significatif de savoir-faire représentatifs des compétences BC1 et BC4. Pour cela, il pourra se servir des indicateurs d'évaluation associés, voire même les savoirs associés mobilisés dans ces contextes.

En complément de ces trois parties obligatoires, il est vivement conseillé de présenter les structures professionnelles, préciser les périodes de stage, identités du stagiaire et des accompagnants.

Enfin, l'utilisation d'outils numériques « clé en main » déployés comme portfolio pour d'autres formations ou dans d'autres cadres, doit être bien réfléchi en équipe avant d'être mobilisée dans le contexte de cette formation. Il s'agit de s'assurer que ces applications soient bien accessibles au professionnel et en adéquation avec les principes établis par le référentiel du BTS BiotechRP.

*Élaboré par l'étudiant ou l'apprenti, en continu durant les périodes de formation en milieu professionnel, le portfolio génère une base riche pour alimenter :*

- l'entretien et le projet de groupe, supports de l'épreuve E3,
- la rédaction de la note de synthèse, l'exposé et l'entretien, supports de de l'épreuve E6.

Le portfolio est une base riche mais n'est pas évalué en tant que tel à l'examen.

Épreuve E3 : le portfolio constitue le support de l'entretien mais le candidat est évalué en s'appuyant sur une grille d'évaluation qui tient compte de son argumentation lors de cet examen, sur la base des compétences C1.1 à C 1.4.

Épreuve E6 : la note de synthèse, l'exposé et l'entretien seront alimentés par le portfolio.